



Grenoble poursuit son engagement en solidarité avec les réfugié-es

Ce jour, la Ville de Grenoble a ouvert un premier gymnase pour l'accueil de plusieurs dizaines de réfugié-es fuyant la guerre en Ukraine. En lien étroit avec la Préfecture et la Croix Rouge, cette première mise à l'abri d'urgence est proposée dans l'attente de l'attribution de la protection temporaire qui doit permettre aux familles d'être hébergées, dans des dispositifs d'Etat ou chez les citoyen-nes volontaires solidaires.

Depuis le début de la guerre, la Ville de Grenoble accompagne et aide à la coordination des solidarités. Elle met à disposition plusieurs centaines de mètre carrés aux associations et collectivités qui souhaitent entreposer les dons à destination de l'Ukraine et des pays limitrophes et mobilise ses moyens humains et logistiques pour prêter main forte aux associations. Elle a activé et facilité l'accès à son dispositif de solidarité citoyen «Terre d'accueil», désormais accessible sur www.grenoble.fr/2595-terre-d-accueil.htm. Cette plateforme recense déjà **plus de 300 propositions d'aide** à destination de toutes et tous, sans condition de nationalité ou de statut. Enfin, une délibération visant à soutenir à hauteur de **10 000€ le fond d'aide d'urgence des collectivités auprès du Ministère des Affaires Etrangères** sera proposée au prochain Conseil municipal.



Drapeau ukrainien, en soutien contre l'invasion russe en Ukraine. Hôtel de Ville, Grenoble.

© Alain FISCHER, Ville de Grenoble, 2022.

Ce lundi 14 mars, **Eric Piolle, Maire de Grenoble s'est entretenu avec Ion Ceban, Maire de Chisinau, capitale de la République de Moldavie et jumelée à Grenoble** depuis 1977. L'édile a fait part de la situation sur place, des besoins satisfaits et de ceux qui restent à pourvoir. Plus de 10 000 réfugié-es ont déjà été accueilli-es depuis le début de la guerre et la mobilisation citoyenne y est conséquente. Depuis hier, la Ville de Chisinau a lancé une plateforme pour recueillir les soutiens et les dons : <https://help.chisinau.md/en/home/>

De son côté, la Ville de Grenoble agit et se mobilise en réaction au contexte de crise en Ukraine, elle réaffirme la nécessité d'une action publique d'accueil inconditionnelle. L'hébergement d'urgence est un droit pour toute personne en détresse sociale, psychique ou de santé.